

faire connaître avec fierté que le gouvernement dont il était alors le premier ministre suppléant avait pris les mesures nécessaires pour l'établissement d'une légation à Washington.

M. McGIBBON: Ils n'en ont jamais choisi le titulaire.

Le très hon. MACKENZIE KING: Ils ont ouvert un crédit ayant pour objet de pourvoir à cette nomination, et les honorables messieurs de la présente opposition qui faisaient alors partie de la députation se sont déclarés prêts à appuyer cette dépense de l'autorisation nécessaire.

L'hon. M. CHAPLIN: Ils n'ont pas accordé un demi-million de dollars.

Le très hon. MACKENZIE KING: Ce crédit n'avait pas pour objet d'autoriser l'achat d'un immeuble, mais le gouvernement d'alors en était aux premiers pas, tout comme le nôtre. Nous avons bien demandé au Parlement de voter les deniers nécessaires pour l'achat d'un immeuble, une fois que notre ministre aura été nommé, mais, comme nous avions choisi ce ministre et comme nous étions prêts à ouvrir nos bureaux, nous avons procédé de la même façon que toute institution d'affaires capable de faire honneur à ses engagements. Le pays devrait comprendre que jusqu'ici, à ce que je sais, les deux côtés de cette Chambre ont toujours été du même avis en ce qui concerne l'urgence de créer une légation à Washington. Et, à ce sujet, je renvoie les honorables députés aux remarques que je prononçais dans cette Chambre, en décembre dernier, à l'occasion de l'adresse. En parlant de la nomination d'un ministre à Washington, je demandais en termes formels s'il y avait un seul député qui s'y opposait. La gauche garda le silence. J'allais dire quelque chose que je ne crois pas, mais qui existe tout de même dans mon esprit. Il se peut que certains membres de la gauche pensent que cela constitue un commencement de sécession, mais j'ai grand-peine à le croire, vu que c'est un gouvernement conservateur qui a pris l'initiative de la légation. Je suis plutôt enclin à croire que les partis politiques de ce pays sont tous fidèles à l'empire britannique ainsi qu'au Dominion du Canada, qui en fait partie, en ce qui concerne toutes les entreprises que nous puissions poursuivre.

Au fait, mes honorables amis de la gauche pourraient-ils me dire depuis quand le Canada a des leçons à recevoir des Etats-Unis? Les membres de la gauche nous ont fréquemment déclaré que les Etats-Unis ne devraient pas nous servir de modèle, au lieu de l'empire britannique, dans ce que nous pourrions entreprendre. Ai-je besoin de rappeler que

l'attitude de la Grande-Bretagne a toujours été en tout point différente de celle des Etats-Unis, en ce qui a trait aux légations et aux ambassades? Les Etats-Unis sont d'avis que les postes diplomatiques devraient échoir aux citoyens les plus riches,—et il n'en manque guère chez eux,—en raison du fait que les détenteurs de grandes fortunes peuvent se charger eux-mêmes des dépenses afférentes à ces postes. C'est le principe qu'ils ont appliqué. En conséquence, les légations et les ambassades américaines sont réservées, en quelque sorte, aux capitalistes opulents. La Grande-Bretagne n'a jamais agi dans ce sens-là. Elle a posé le principe que ses postes diplomatiques devraient échoir aux hommes les plus avertis qu'elle pût trouver au sein de sa population. Au surplus, elle s'est efforcée de doter ses ministres ou ses ambassadeurs d'un immeuble ainsi que d'un personnel et de pourvoir à tout autre besoin. Je maintiens, monsieur le président, que nous suivons un exemple sur lequel nous pouvons nous reposer en toute confiance lorsque nous imitons la Grande-Bretagne au lieu des Etats-Unis, à l'occasion de l'établissement d'une légation dans la république voisine.

Mon honorable ami nous a parlé de l'attitude que prendrait une institution commerciale. Il fait partie du conseil d'administration de la "Metropolitan Life Insurance Company", qui vient de construire un immeuble imposant à Ottawa même. Je me demande si mon honorable ami s'est opposé à ce qu'une compagnie américaine construisît un édifice au Canada, même si ce n'était qu'en vue d'ériger une bâtisse? Ne songait-il qu'à la montre?

L'hon. M. BENNETT: Mon honorable ami veut-il que je lui réponde sur-le-champ? Préfère-t-il que j'attende? Je lui répondrai plus tard, je ne l'interromprai pas.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je mentionnais simplement que mon honorable ami faisait partie d'une compagnie qui avait jugé bon d'avoir dans un pays étranger un édifice respirant la solidité et la puissance.

L'hon. M. EDWARDS: Et la prospérité.

Le très hon. MACKENZIE KING: Et la prospérité. J'irai même plus loin. Mon honorable ami a mentionné le nom de M. Walter Hines Page, l'ambassadeur américain à Londres, en ajoutant que M. Page se retirait au Langham et que notre ministre pourrait parfaitement en faire autant. Que dit M. Page des locaux qu'il occupe? J'ai devant moi copie d'une lettre envoyée par M. Page au président des Etats-Unis; elle porte la date du 5 juin 1914. Dans cette lettre, M. Page ne cache pas sa façon de penser. A quelle